

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 27 avril 2010 à 19 h 35 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Madame Johanne Harvey	Monsieur Marco Trottier
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel
Madame Brunelle Lafrenière	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Serge Carpentier	Directeur général adjoint et secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Dans l'assistance, la présence est constatée d'un parent, soit madame Chantal Martel, ainsi que d'un journaliste, monsieur Guy Veillette.

---

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 188 0410** : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0410-06 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

3.1 Huis clos – Demande d'un parent.  
5.1 Félicitations.

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 189 0410** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 avril 2010 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0410-07, soit approuvé avec les modifications suivantes :

- ✓ À la résolution 177 0410, au dernier paragraphe, remplacer le nom de Robert Trudel par celui de Claude Trudel.
- ✓ À la résolution 176 0410, que le dernier paragraphe soit remplacé par le suivant :  
« Que finalement, il soit procédé à l'ouverture et à l'affichage du poste ainsi qu'à la tenue du processus de sélection, et ce, selon les modalités déterminées par le comité de sélection ».

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite les personnes présentes à prendre la parole.

Aucune intervention n'est faite.

Par la suite et en conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 19 h 40 à la tenue d'un huis clos afin de considérer une demande d'un parent.

À 20 h 25, il est procédé à la réouverture de la séance au public.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 190 0410** : Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

**RÉSOLUTION 191 0410** :            CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie organise des services de transport scolaire pour la Commission scolaire Central Québec et pour le Séminaire Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que les coûts d'administration du service, les charges nettes de taxes (T.P.S. et T.V.Q.) ainsi que le surplus/déficit d'opération du transport scolaire 2008-2009 sont partagés entre les partenaires ci-précités;

CONSIDÉRANT que la répartition à chaque organisme est basée sur la déclaration des effectifs scolaires transportés, telle que confirmée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de transport a signifié son accord quant au partage des coûts;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE :

- ✓ que le partage des frais d'administration soit calculé à raison de 30 \$ par élève de la Commission scolaire Central Québec et 80 \$ par élève du Séminaire Sainte-Marie;
- ✓ que les charges nettes de taxes ainsi que le surplus/déficit d'opération du transport scolaire 2008-2009 soient répartis selon les taux suivants :

Commission scolaire de l'Énergie :	88,64 %
Commission scolaire Central Québec :	3,79 %
Séminaire Sainte-Marie :	7,57 %

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 192 0410** :            CONSIDÉRANT que les contrats exclusifs de transport scolaire ont été renouvelés pour une période de 5 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2007;

CONSIDÉRANT que les parties liées au contrat ont convenu à la signature de former un comité pour analyser toute la problématique entourant le transport du midi, et élaborer des recommandations s'y rapportant;

CONSIDÉRANT que le comité formé de représentants des transporteurs et de représentants de la commission scolaire s'est entendu sur une modification de la clause contractuelle du transport du midi;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

CONSIDÉRANT que les travaux du comité incluaient la détermination des tarifs chargés aux parents pour les services de transport du midi et optionnels;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif de transport a signifié son accord avec la nouvelle tarification;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que les tarifs pour le transport du midi et les services optionnels soient majorés pour l'année scolaire 2010-2011, tels qu'indiqués au document 0410-08.

Adopté unanimement

Résolution sur la problématique de l'homophobie en milieu scolaire

**RÉSOLUTION 193 0410** :

l'orientation sexuelle;

CONSIDÉRANT que la Charte des droits et libertés de la personne interdit toute discrimination sur la base de

CONSIDÉRANT que la commission scolaire reconnaît que l'épanouissement des jeunes fait partie de sa mission, sans égard à leur orientation sexuelle;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif de l'établissement se fonde notamment sur l'affirmation de la valeur et de la dignité de la personne, ainsi que sur la réussite scolaire;

CONSIDÉRANT que la politique contre le harcèlement et la violence vise à offrir à tous les membres de la communauté de chaque établissement un milieu d'étude et de travail exempt de harcèlement et de violence;

CONSIDÉRANT que l'homophobie est une forme de harcèlement ou de violence;

CONSIDÉRANT que plusieurs études ont démontré que les gestes et les paroles homophobes ont un impact psychologique néfaste chez les personnes touchées;

CONSIDÉRANT que l'homophobie peut empêcher certains jeunes de persévérer et de réussir leurs études;

CONSIDÉRANT la Politique québécoise de lutte contre l'homophobie rendue publique par la ministre de la Justice, le 11 décembre 2009;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE qu'à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la Commission scolaire de l'Énergie dénonce les actes, gestes, paroles et les attitudes homophobes et poursuit ses efforts afin de prévenir les manifestations d'homophobie dans les établissements de la commission scolaire notamment dans le cadre d'application de sa politique sur le harcèlement en milieu de travail et des plans d'action contre la violence des établissements;

---

Président(e)

QUE la Commission scolaire s'engage avec les différents syndicats et associations à prendre des mesures appropriées de sensibilisation et d'action afin de prévenir l'homophobie au sein de chacun de ses établissements.

Adopté unanimement

Remplacement du substitut à l'assemblée générale de la FCSQ

**RÉSOLUTION 194 0410** :            CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 116 1209, que la Commission scolaire de l'Énergie a désigné, pour l'année scolaire 2009-2010, ses délégués officiels à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) ainsi que le substitut;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer le nom du substitut en raison d'empêchement d'agir de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la résolution 116 1209 adoptée par le conseil des commissaires en date du 8 décembre 2009 soit modifiée en remplaçant le nom de madame Line Lecours, substitut par celui de madame Johanne Harvey, substitut.

Adopté unanimement

Plan d'effectif de la catégorie d'emploi de direction d'école 2010-2011

**RÉSOLUTION 195 0410** :            CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion du personnel cadre des écoles, que des consultations ont été effectuées concernant le Plan d'effectif de la catégorie de direction d'école pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au plan d'effectif 2010-2011 de la catégorie de direction d'école;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit adopté le Plan d'effectif de la catégorie de direction d'école pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0410-09.

Adopté unanimement

Plan d'effectif de la catégorie d'emplois d'administrateur et de direction de centres 2010-2011

**RÉSOLUTION 196 0410** :            CONSIDÉRANT, en référence à la politique de gestion des administrateurs, que des consultations ont été effectuées concernant le Plan d'effectif de la catégorie des emplois d'administrateur et de direction de centres pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général quant au plan d'effectif 2010-2011 de la catégorie des emplois d'administrateur et de direction de centres;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit adopté le Plan d'effectif de la catégorie des emplois d'administrateur et de direction de centres pour l'année scolaire 2010-2011, tel que décrit au document 0410-10.

Adopté unanimement

Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010 à 2015

**RÉSOLUTION 197 0410** :            CONSIDÉRANT que l'ensemble des partenaires du territoire de la Ville de Shawinigan se sont concertés afin de promouvoir un mode de vie physiquement actif;

CONSIDÉRANT que les travaux menés par les partenaires ont conduit à la rédaction d'une politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan pour les années 2010 à 2015;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie est l'un des partenaires majeurs dans la mise en œuvre de ladite politique;

CONSIDÉRANT que chaque partenaire signataire est appelé à approuver par résolution la politique-cadre qui fera la promotion de saines habitudes de vie sur le territoire de la Ville de Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit adoptée la Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010-2015;

QUE la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer la politique-cadre pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Félicitations

**RÉSOLUTION 198 0410** :            CONSIDÉRANT que le directeur général adjoint et secrétaire général, Me Serge Carpentier, a récemment reçu la reconnaissance du gestionnaire émérite 2010 pour son engagement, ses qualités professionnelles et ses réalisations à titre de gestionnaire;

CONSIDÉRANT que ce prix est offert par la Commission professionnelle des services du secrétariat général et des communications de l'Association des cadres scolaires du Québec pour souligner la contribution particulière d'un de ses membres;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Me Serge Carpentier pour ce prix de reconnaissance.

Adopté unanimement

---

Président(e)

---

Secrétaire

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations –  
Médailles du  
Lieutenant-  
gouverneur

**RÉSOLUTION 199 0410** :            CONSIDÉRANT qu'une cérémonie de remises des Médailles du Lieutenant-gouverneur du Québec a eu lieu le dimanche 25 avril dernier au Collège Shawinigan;

CONSIDÉRANT que la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse est attribuée à l'élève qui a atteint les objectifs de son programme d'études tout en ayant fait preuve de dépassement de soi et d'abnégation par son implication tangible au sein de son milieu scolaire ou communautaire;

CONSIDÉRANT que des élèves de la Commission scolaire de l'Énergie ont reçu cette médaille;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves récipiendaires de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse :

- ✓ Le Nhu An Chang, école secondaire des Chutes;
- ✓ Mimi-Charlotte Jeanin, école secondaire du Rocher;
- ✓ Mikael Boucher, école secondaire Val-Mauricie;
- ✓ Andréanne Lemire-Côté, école secondaire Val-Mauricie.

Adopté unanimement

Félicitations –  
Trophée Bénévolat  
Jeunesse 2010

**RÉSOLUTION 200 0410** :            CONSIDÉRANT que monsieur Louis-Philippe Julien, élève au Collège Shawinigan et fils de monsieur le commissaire Réal Julien, a récemment reçu le trophée « Bénévolat Jeunesse 2010 » offert par le Centre d'action bénévole de Grand-Mère lors de la 17<sup>e</sup> édition du Gala hommage aux bénévoles;

CONSIDÉRANT que ce trophée est décerné à une personne de niveau secondaire ou collégial qui s'est distinguée par ses actions bénévoles de façon significative;

CONSIDÉRANT que ce trophée fut offert afin de reconnaître notamment l'implication de monsieur Louis-Philippe Julien à l'équipe bénévole de catéchèse de la paroisse Saint-Paul;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Louis-Philippe Julien pour l'obtention de ce magnifique trophée.

Adopté unanimement

---

Président(e)





Adoption du plan  
d'effectifs du  
soutien – Secteur  
général

**RÉSOLUTION 204 0410** :            CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions liant applicables au personnel de soutien, que la commission scolaire doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit adopté le plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général pour l'année 2010-2011 décrit au document 0410-11.

Adopté unanimement

Plan d'effectifs du  
personnel  
professionnelle  
2010-2011

**RÉSOLUTION 205 0410** :            CONSIDÉRANT, en référence aux dispositions liant applicables au personnel professionnel que la commission scolaire doit planifier ses effectifs pour l'année scolaire 2010-2011;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soient déposées, pour fins de consultation, les orientations du plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2010-2011 décrit au document 0410-12.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, les résolutions décrites sont adoptées après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Octroi de contrat –  
Fourniture /  
Installation d'un  
environnement de  
vidéoconférence

**RÉSOLUTION 206 0410** :            CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation d'un environnement de vidéoconférence;

CONSIDÉRANT qu'en sus du prix soumis, les propositions comportaient un volet qualitatif permettant d'établir un pointage final;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection formé de trois personnes a procédé à l'analyse de conformité des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la grille d'évaluation et de pondération des soumissions et le pointage final obtenu par chacun des soumissionnaires, tels qu'ils sont décrits au document 0410-13;

CONSIDÉRANT que l'allocation budgétaire est insuffisante pour réaliser le projet tel que proposé par le soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie n'accorde pas le contrat pour le projet de fourniture et d'installation d'un environnement de vidéoconférence;

---

Président(e)

---

Secrétaire

QUE le comité de sélection révisé les exigences relatives aux spécifications techniques des équipements composant l'environnement de vidéoconférence en vue de réduire les coûts;

Qu'une invitation soit faite aux soumissionnaires ayant répondu au présent appel d'offres, afin qu'ils déposent une nouvelle proposition de prix en renonçant aux délais normalement prescrits pour transmettre leur proposition;

QUE le comité de sélection procède à une nouvelle analyse des soumissions en tenant compte de l'évaluation qualitative déjà réalisée, aux fins d'une nouvelle recommandation.

Rejeté majoritairement

Octroi de contrat –  
Fourniture /  
Installation d'un  
environnement de  
vidéoconférence

**RÉSOLUTION 207 0410** :      CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et l'installation d'un environnement de vidéoconférence;

CONSIDÉRANT qu'en sus du prix soumis, les propositions comportaient un volet qualitatif permettant d'établir un pointage final;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection formé de trois personnes a procédé à l'analyse en conformité des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la grille d'évaluation et de pondération des soumissions et le pointage final obtenu par chacun des soumissionnaires, tels qu'ils sont décrits au document 0410-13;

CONSIDÉRANT que l'allocation budgétaire est insuffisante pour réaliser le projet tel que proposé par le soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie n'accorde pas le contrat pour le projet de fourniture et d'installation d'un environnement de vidéoconférence;

QU'il soit procédé à une révision des exigences relatives aux spécifications techniques des équipements comportant l'environnement de vidéoconférence en vue de réduire notamment les coûts;

QU'il soit par la suite procédé à un nouvel appel d'offres sur invitation auprès de l'ensemble des soumissionnaires initialement identifiés.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

**RÉSOLUTION 208 0410** :      CONSIDÉRANT, dans le cadre d'un processus d'achat regroupé, que les établissements de la commission scolaire ont déterminé leurs besoins de papier de reproduction pour l'année 2010-2011;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour cet achat;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 21 avril 2010 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0410-14;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité des soumissions déposées;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le contrat pour l'achat de papier de reproduction 2010-2011 soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit GDX Fournitures Inc. de Trois-Rivières au montant total de 113 358.62 \$, taxes incluses;

QUE les services des ressources matérielles et de l'informatique soient autorisés à émettre et approuver les commandes pour chaque établissement, et ce, conformément aux quantités inscrites au tableau décrit au document 0410-14.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 27 avril 2010.

À 21 h 25, les sujets de l'ordre du jour étant complétés, il est procédé à la clôture de la séance.

**RÉSOLUTION 209 0410** :      Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E) \_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire